

Publié le 23 mars 2017

Les effets anti-crise des Epl sur l'emploi et la création de richesse

Quelle est la contribution des Epl à la création de richesse en France ? Combien d'emplois résultent de leur activité, directement ou indirectement ? C'est à ces questions que Jacques Chiron, président de la Fédération des Epl, a répondu lors d'une conférence de presse le 23 mars à Paris, à l'occasion de la sortie d'une étude inédite.



Avec un chiffre d'affaires global de 12 milliards d'euros, les Entreprises publiques locales (Epl) ont une activité et une capacité d'investissement qui contribuent au développement des territoires, mais aussi indirectement, via un effet d'entraînement, à la croissance économique française.

L'étude de la FedEpl, ***L'Empreinte socio-économique des Epl***, réalisée avec le soutien du **Crédit coopératif**, cible deux critères d'analyse : la création de valeur ajoutée et celle d'emplois induits par l'activité des Epl.

Un impact 8 fois plus important qu'une entreprise moyenne

Sur la base d'une méthodologie inspirée de l'Insee, les résultats mesurent le rôle démultiplicateur des Epl en indiquant qu'elles génèrent de manière directe et indirecte **26,4 milliards d'euros de valeur ajoutée et 276 000 emplois**.

Concrètement, cet effet est bien plus important que celui d'une entreprise française moyenne : lorsque celle-ci produit en moyenne 600 000 euros de valeur ajoutée, une Epl en produit près de 5 millions, soit 8 fois plus.

Par ailleurs, en préservant et en développant l'emploi tant en milieu urbain que rural, les Epl sont des maillons incontournables de l'équilibre social du pays.

Une richesse qui diffuse au-delà des territoires d'implantation

Si les Epl choisissent en priorité des fournisseurs proches géographiquement, l'impact territorial des Epl s'étend bien au-delà des frontières des collectivités actionnaires.

Par exemple, les 186 Epl implantées en région Auvergne-Rhône-Alpes créent par leur activité 3,1 milliards d'euros de valeur ajoutée, dont 12 % insufflés hors de la région, et 34 300 emplois dont 11 % situés dans d'autres régions.

« Cette étude, que la Fédération des Epl est la seule à pouvoir réaliser à ce jour, constitue une première en matière d'analyse socio-économique. Elle souligne une fois de plus à quel point les Epl sont des entreprises au service des autres entreprises », déclare **Jacques Chiron**, président de la Fédération.

Pour rappel, la FedEpl avait publié l'an dernier une première étude sur le rôle des Epl dans la commande publique. Elles concentraient 7 % du volume des marchés passés en 2015 par les collectivités locales, et attribué à leur tour des marchés à 35 000 entreprises sur l'ensemble du territoire national.

- Téléchargez l'étude [L'Empreinte socio-économique des Epl](#), FedEpl/Crédit coopératif, plaquette 6 p., mars 2017
- **Contacts presse :**
Hervé Le Dain, journaliste FedEpl - 01 53 32 22 41 - 06 45 32 64 39 - h.ledain@lesepl.fr

Les Entreprises publiques locales : 1 243 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) sont en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le tourisme, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique et la mobilité. Le montant de leur capitalisation s'élève à 3,9 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités local